



Intervention liminaire – Plénière du 20/01/22

Marie-Claude BRIET-CLEMONT

*Seul le prononcé fait foi.*

Mes chers collègues,

En cette fin de janvier, il est encore temps de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous tous mes vœux pour l'année 2022.

En premier lieu un point sur le cahier régional :

Souhaiter la bienvenue à notre nouvelle conseillère, Amandine MARET, qui succède à Mathilde IGIER au sein de la commission sociale.

Remercier les services et les présidents de commission pour l'accueil qu'ils réservent aux nouveaux arrivés, puisque ces nouvelles arrivées ont souligné cette qualité d'accueil au sein des instances de notre assemblée.

À l'aube de 2022, je reprendrai les éléments de notre dernière note de conjoncture, pour un regard sur la situation économique et sociale de la région Grand Est :

- Une reprise économique et de l'emploi malgré la pandémie.
- Retour du niveau d'avant crise pour le commerce extérieur.
- En 2021, presque 2 fois plus de créations d'entreprises qu'il y a 5 ans.
- Des défaillances d'entreprises en baisse grâce notamment aux mesures de soutien et report devant les tribunaux des liquidations.
- Un niveau d'emploi qui dépasse le niveau d'avant crise, surtout au bénéfice des jeunes.
- Mais plus de ½ demandeurs d'emploi inscrits en moyenne depuis plus de 690 jours.
- Des territoires et générations inégalement touchés par la pauvreté dans le Grand Est, avec une préoccupation particulière pour les jeunes.
- 24,4 % des moins de 30 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté dans le Grand Est en 2018, contre 22,2 % en France métropolitaine.
- Une espérance de vie en retrait dans le Grand Est en particulier pour les femmes, dont l'espérance de vie est plus éloignée de la moyenne métropolitaine que celle des hommes.
- Le taux de décès pour cause de suicide est plus élevé, notamment en Haute-Marne, dans les Vosges, la Meuse, les Ardennes.
- Le taux de participation des adultes à la formation est moins élevé à l'ouest de la région, où ces difficultés sont les plus marquées.

- Des inégalités hommes-femmes qui restent très importantes dans le Grand Est, avec une surreprésentation des femmes dans les métiers les moins bien payés, un écart de salaire horaire entre femmes et hommes plus important que dans la plupart des autres régions.
- Une région la plus exposée à la précarité énergétique liée au logement, avec un taux de 24,3 % de ménages vulnérables, soit presque 1 ménage sur 4.
- En matière d'effort de recherche des établissements de l'enseignement supérieur, si le Grand Est est la seconde région après l'Occitanie, les dépenses de recherche des entreprises restent faibles.
- Les distances parcourues chaque jour par les actifs pour se rendre au travail hors de leur commune de résidence augmentent fortement en moyenne ces dix dernières années, en voiture individuelle dans 78 % des cas.
- Des émissions régionales de gaz à effet de serre qui diminuent mais restent élevées.
- Un faible taux participation des électeurs du Grand Est aux scrutins nationaux qui démontre une perte d'intérêt, une perte de sens et une moindre confiance des citoyens dans les institutions démocratiques. Le taux d'abstention est particulièrement élevé chez les 18-29 ans et les moins diplômés.

L'ensemble de ces indicateurs, sont autant de signaux d'alerte, issus du travail réalisé en partenariat entre le CESER, l'INSEE et les services de l'État.

Ils nous montrent que continuer notre travail pour éclairer les chemins des possibles, à partir de nos 100 propositions pour une refondation économique, sociale, environnementale et démocratique reste plus que jamais d'actualité : pour répondre, à l'instar du CESE aux enjeux de résilience (Solidarité et sécurité, cohésion sociale et territoriale).

Aux défis des transitions : écologiques, économiques, sociales, et numériques.

À l'accompagnement des grandes transformations : révolutions technologiques, mutations de la mobilité, évolution des métiers, flux migratoires, gestion des biens communs mondiaux.

Je reviens sur la bannière de notre mandature : « passer du dire ensemble au faire ensemble », « pour éclairer les chemins des possibles ».

Les rencontres, désormais régulières, avec le président du Conseil régional Jean Rottner, vont dans ce sens. Le sens d'une concertation accrue, dans ce dialogue exigeant de part et d'autre, et résolument constructif.

Quand nous affirmons que répondre aux défis posés par l'urgence climatique doit rester la priorité majeure à partir de laquelle doit être repensée une société où la promotion de l'humain doit être au centre des préoccupations, où les stratégies de développement doivent être plus durables et plus responsables, et où l'économie doit passer d'une logique de compétition à une logique de coopération, en donnant leur juste place à l'intelligence collective, à l'équité et aux initiatives citoyennes.

Le président du Conseil régional Jean ROTTNER affirme qu'il faut : « inscrire le Grand Est dans une véritable trajectoire de refondation, au cœur d'un modèle de développement vertueux, où l'humain trouve sa place ».

Notre assemblée, en 2022, s'est résolument engagée dans cette voie de la transition : année où nos travaux nous permettront de porter les propositions de la société civile, sur la Formation, la mobilité, le logement, la santé, la biodiversité...

Et d'autres sujets, à partir des saisines du président, qui vont arriver dans les prochains jours.

L'exercice auquel nous nous livrons aujourd'hui s'inscrit dans cette démarche: 14 présidents de commissions, accompagnés des responsables des services. Au nom de l'assemblée, je leur adresse mes remerciements, car dans chacune de nos instances, les échanges sont allés au-delà d'explications et d'informations, pour initier des collaborations plus approfondies entre les membres de la seconde assemblée et ceux, élus de la première assemblée.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 20 janvier 2022